

N° 10 - 4 juin 2014

Champagne-Ardenne

Bulletin de Santé du Végétal

Vigne

A RETENIR CETTE SEMAINE

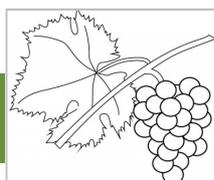
MILDIU : toujours très peu de symptômes confirmés au vignoble. Pression mildiou faible. Grande sensibilité des inflorescences à la floraison.

OIDIUM : de très rares symptômes observés sur feuilles . La période floraison - grains de pois est la phase de grande sensibilité de la vigne.

TORDEUSES : pression G1 faible à très localement modérée .

BOTRYTIS : soigner les travaux en vert qui participent à la prophylaxie.

NOTE NATIONALE "ABEILLES" : note consultable sur les site de la DRAAF et de la chambre d'agriculture Champagne-Ardenne.



STADES PHENOLOGIQUES



Début floraison, les capuchons floraux se séparent de la base des ovaires.

Le début de la floraison est signalé dans les parcelles précoces de chardonnay. La floraison devrait s'enclencher plus généralement au cours de cette fin de semaine si les prévisions de températures estivales annoncées se concrétisent. L'écart entre le meunier et les deux autres cépages se comble progressivement. Dans les secteurs hâtifs, le premier relevage est achevé et l'écimage des brins est en cours.

Comparé à la moyenne décennale, l'avance de la phénologie est de l'ordre de 6 jours, tous cépages confondus.

Chardonnay : stade 18 "11-12 feuilles étalées" à stade 19 "début floraison".

Pinot noir : stade 18.

Meunier : stade 17 "10-11 feuilles étalées" à stade 18.

REMARQUE : Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées du 26 au 30 mai sur 167 parcelles de vigne. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.



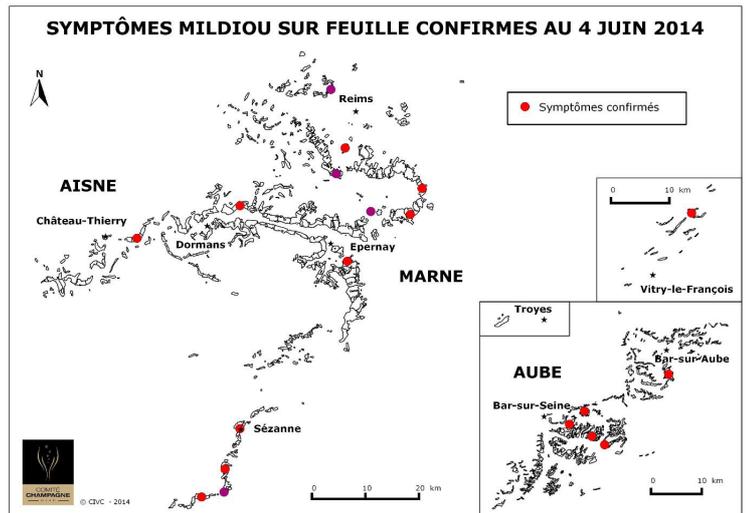


MILDIU

Situation

Toujours très peu de symptômes signalés et confirmés. Dans la majorité des situations, il s'agit de taches isolées, pour la plupart liées aux précipitations de tout début mai. Trois symptômes découverts ces derniers jours sont issus des pluies du 20-23 mai. Actuellement, aucun symptôme confirmé dans les régions de Condé en Brie, Ouest de Château-Thierry, Vallée de l'Ardres, Vallée de la Marne (rive gauche), région d'Épernay, sud de la Côte des Blancs et Coteaux du Petit Morin.

Sur le réseau SBT, 1 seule tache a été observée sur une parcelle de Bethon. A la veille de la floraison, le vignoble est toujours quasi indemne de mildiou.



De nouveaux cycles de contaminations sont potentiellement en cours suite aux pluies du 26 mai et celles très localisées des 28 et 30 mai. Les sorties de taches sont possibles à depuis le 3 juin (abaque d'incubation élaboré à partir des prévisions Météo France - Répondeur).

Analyse du risque

La pression mildiou reste faible car très peu de symptômes sont présents au vignoble. Le risque épidémique est faible dans les secteurs sans symptômes à modéré dans les secteurs où des taches ont été signalées (risque de repiquage).

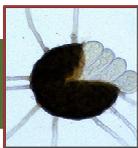
Toutefois, les prévisions météo annoncent le maintien d'un temps instable et la floraison, toute proche ou déjà initiée, marque le début de la phase de grande sensibilité des inflorescences. Rester vigilant et surveiller la météo. Pour gérer au mieux le risque mildiou, tenir compte des prévisions météorologiques et du cumul des pluies.

Événements pluvieux	Sortie des symptômes sur feuilles à partir du :
25-26 mai	3-4 juin
28 et 30 mai (pluies localisées)	6-7 juin
4 juin	9 juin

Concours mildiou :

le concours mildiou s'achève ce mardi 3 juin. Vous pouvez toujours nous informer de la découverte de nouveaux symptômes après cette date. Ces éléments viendront consolider les données déjà disponibles, permettant d'appréhender la pression "mildiou".

Contact : 03.26.51.50.64 ou pascale.pienne@civc.fr.



OIDIUM

Situation

Sur le réseau Magister, aucun symptôme n'a été décelé. L'indicateur régional "feuilles" est donc pour le moment au plus bas (comme 2005 et 2007 à stade phénologique équivalent).

Hors réseau, les symptômes sur feuilles détectés dans des parcelles à antériorité d'attaque sur grappes restent rares. Rien sur le réseau SBT.

Analyse du risque

L'évolution de l'indicateur régional "feuilles" dans les prochaines semaines, et plus précisément sa valeur à la floraison, permettra d'apprécier le niveau de risque épidémique 2014. L'information sera relayée dans les bulletins à venir. Pour rappel, à la sortie de l'hiver, les données issues de modèles en cours de validation n'avaient pas classé 2014 comme année à démarrage épidémique précoce et massif.

La floraison est toute proche ou déjà initiée dans les chardonnay ce qui marque pour les inflorescences le début de leur phase de grande sensibilité. Vigilance.



TORDEUSES

Situation

Les glomérules sont maintenant facilement visibles. Les chenilles mesurent entre 3 et 5 mm. Dans la très grande majorité des situations, le pourcentage de glomérules est inférieur à 10 glomérules avec chenilles vivantes pour 100 inflorescences.

Sur le réseau SBT, au 30 mai, 30 % des parcelles (52 parcelles sur les 175 observées) présentent au moins 1 glomérule pour 100 inflorescences : de 2 à 82 %. En détaillant selon la stratégie de lutte contre les tordeuses, en zone hors confusion sexuelle (101 parcelles du RSBT), 35 % des parcelles présentaient au moins 1 glomérule avec chenille (2 à 80 %). En zone sous confusion sexuelle (74 parcelles), des glomérules ont été observés sur 23 % des parcelles (2 à 12 % de glomérules avec chenilles). Les populations ont été bien contrôlées par la technique.

Analyse du risque

Dans la grande majorité des situations, la fréquence de glomérules observés reste limitée. Elle est cohérente avec le niveau d'activité de ponte décelé les semaines précédentes. La pression de la première génération est faible à très localement modérée.

Profiter des prochains jours pour réaliser l'observation des glomérules en zone sous confusion sexuelle comme en zone hors confusion sexuelle si cela n'a pas déjà été fait.



Photo : chenille de cochylis en haut, chenille d'eudémis en bas.

BOTRYTIS

La pourriture grise est une maladie dont l'épidémiologie est extrêmement complexe. Le risque s'apprécie à la parcelle. Les mesures prophylactiques (réduction de la vigueur, travaux en vert, palissage soigné, limitation des blessures sur baies...) permettent de la réduire et peuvent suffire dans les parcelles peu ou pas sensibles.

Pour plus de précisions se reporter à la note technique commune 2014 consultable sur les sites Internet de la DRAAF Champagne-Ardenne et de la Chambre régionale d'agriculture Champagne-Ardenne.

NOTE NATIONALE "ABEILLES"

Merci de vous reporter à la note nationale "Abeilles", notamment pour prendre connaissance des exigences réglementaires pour toute intervention insecticide ou acaricide pendant la période de floraison des plantes mellifères et de production d'exsudats.

Note consultable sur le site de la DRAAF Champagne-Ardenne et de la Chambre d'agriculture Champagne-Ardenne.



Bulletin de Santé du Végétal

Vigne

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet :

- de la Chambre d'agriculture de Champagne-Ardenne :

<http://www.champagric.fr/2-BSV-Vigne-2014>

- et de la DRAAF : <http://www.draaf.champagne-ardenne.agriculture.gouv.fr/BSV-vignes-2014>

Prochain bulletin mercredi 11 juin 2014



**EDITÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE
CHAMPAGNE-ARDENNE SUR LA BASE DES OBSERVATIONS RÉALISÉES
PAR LES PARTENAIRES DU RÉSEAU VIGNE :**

Champagne Veuve Clicquot Ponsardin - CIVC - Cohésis Vigne - COMPAS - Coopérative Champagne Coligny - Champagne Chassenay d'Arce - Coopérative Charles Collin - CSGV - CVC Nicolas Feuillatte - FCM Consultants - GDV Aube - GDV Marne - GEDV Aisne - Chambre d'agriculture de la Marne - Magister - Ets RITARD - SOUFFLET Vigne - STAHL - Union Aubeoise - Union Champagne - Viti-Concept.

Rédaction : le CIVC avec relecture des CVC Nicolas Feuillatte, Soufflet vigne et DRAAF-SRAL.

Animation du réseau Vigne : Pascale PIENNE - CIVC. Tél. : 03 26 51 34 46. Courriel : pascale.pienne@civc.fr



Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, vous pouvez en faire la demande par courriel à v.bochu@champagric.fr

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ECOPHYTO 2018.